

Ouverture

LORSQUE LE TRAVAIL NE TIENT PAS SES PROMESSES...

par Vincent Berthet *

« *N'importe quoi, mais travailler... Pas pour les sous, mais pour l'honneur* » (Mokhtar, Ain).

« *Tu ne touches qu'une allocation ? Plein de trucs te sont refusés : un prêt, un chéquier, un appartement.*

Je préfère avoir mon salaire, je te le dis,

et personne ne me dira plus rien » (Raymonde, Lot).

Sacré travail ! À tort et à raison, il reste l'un des droits revendiqués, ou l'une des proies prioritaires, des Français dans leur chasse au bonheur ; il passe devant l'amour, même, pour une partie d'entre eux. Plus précisément, c'est le travail salarié que demandent tous les citoyens, ou presque.

Du travail pour consommer à partir de l'argent gagné ; trop ou mal consommer, peut-être, au vu des dégâts du mode de vie occidental sur l'écosystème. Du travail pour obtenir ou garder des droits, maintenant que le salariat n'est plus une chaîne aliénante (1), mais est devenu un sésame pour une bonne partie de la redistribution sociale, au fil d'un certain nombre de combats et de compromis et au moyen des améliorations géantes, sur longue période, de la productivité. Du travail pour trouver ou retrouver une place dans le tissu social ; ce levier d'intégration paraît d'autant plus précieux que d'autres facteurs d'identité sont déstabilisés ou mis en difficulté : appartenance à une communauté locale, à un cercle de relations solide, à une nation, à une famille d'idées...

Dans ce contexte de forte demande de travail salarié, qui correspond à une pression sociale puissante et aussi à un certain nombre de droits attestés, il est impossible de ne pas adopter une optique d'égalité dans l'accès au travail (2). Un droit commun ne vaut que s'il est réellement ouvert à tous. Un certain nombre de citoyens, par choix militant ou (et) position professionnelle, se sont donc engagés, d'une part, pour des conditions de travail et des rémunérations dignes, notamment à travers le syndicalisme, d'autre part, dans diverses formes d'action concrète contre le chômage, à partir du début des années 1980. Parmi eux, les responsables et acteurs très divers des Structures d'insertion par l'activité économique.

Leur obstination a créé les conditions d'un retour à l'emploi pour ceux que le marché du travail laisse le plus à l'écart. Dans des proportions diverses, ces actions ont allié un souci d'efficacité humaine (des liens, du respect, de la confiance...), sociale et

* *Rédacteur en chef. Ont apporté un concours à l'élaboration de ce dossier, outre les auteurs et les personnes citées : M. Acquart, C. Duquenne, N. Hanet-Kania, J. Saint-Yves (COORACE).*

(1) « Pour Marx et Engels, le salariat était l'expression juridique de l'exploitation capitaliste des ouvriers, contraints d'abdiquer les caractéristiques d'un sujet réellement libre pour se vendre au patronat », Marlène Benquet, présentation de l'ouvrage de **François Vatin** (dir.), *Le salariat, théorie, histoire et formes*, La Dispute, 2007.

(2) Il est cynique d'assigner aux exclus du travail et de la richesse de devenir les expérimentateurs « désignés volontaires », soit de la flexibilité des hyper-libéraux, soit de la relativisation du paramètre travail des alternatifs !



économique (du travail, de l'activité, des emplois) et une démarche d'ordre politique : dénonciation, propositions, démonstration symbolique que chacun a qualité, si son intégration professionnelle n'est pas abandonnée au seul jeu du marché, pour tenir sa place, dans le travail comme dans la société.

Economie et Humanisme est, quasiment « congénitalement », concernée par la question de l'humanisation dans le travail, et donc par l'humanisation du travail. Elle a assez naturellement complété ses engagements (études, publications, formations, en particulier de syndicalistes) des années 1960-1985, sur l'emploi, par un intérêt actif pour les diverses formes de créativité économique solidaire des chômeurs (3). La proposition, de la part de la Fédération Coorace, d'une association à sa réflexion (2005-2007) autour de l'avenir de l'« Insertion par l'activité économique » (4) ne pouvait qu'être bien accueillie. Le dossier qui s'ouvre ici est publié à la veille d'un Congrès du Coorace orienté vers des choix stratégiques à moyen terme ; il est la manifestation la plus visible de ce parcours partagé.

En effet, à propos de l'IAE, réflexion et inventivité sont requises. Comment réagir lorsque le travail et l'emploi ne tiennent plus leurs promesses d'intégration, ni sur le plan de l'avoir, ni sur celui de l'être ? Ces promesses ne sont pas tenues en volume, parce que, pour ceux qui sont les moins armés sur le marché du travail, l'écart et la frustration s'aggravent entre l'espérance d'accéder à un emploi stable et la réalité de leur exclusion aggravée (5). Elles ne sont pas tenues en qualité, du fait de la multiplication, dans ces « emplois ordinaires » tant convoités, des exigences professionnelles et des facteurs de carences relationnelles (6). Elles ne sont pas tenues en droits ouverts, avec la fragmentation du monde du travail en plusieurs castes, dont l'émergence, non marginale, des « pauvres malgré leur travail » (*working poors*) est la manifestation la plus visible (7).

Le cheminement de ce dossier épouse les étapes que le Coorace a voulu donner à sa réflexion collective et à la réactivation de ses orientations. Comprendre plus en profondeur les changements dégradant le système de l'emploi et les réalités du travail : tel est le contenu de sa première partie. Faire ressortir les conditions auxquelles un engagement de solidarité pour l'emploi, émanant des forces vives du territoire conscientes d'une responsabilité partagée, est à la fois viable et constructif ; il s'agit là (seconde partie du dossier) de la qualité des emplois, de la formation, de l'accompagnement proposés par les « structures d'insertion », et (troisième partie) de l'accentuation de leur créativité socio-économique, inscrite dans une perspective de développement authentique des territoires.

Vincent Berthet

(3) Études avec et pour les Régies de quartier (dès 1989), les Entreprises d'insertion... ou publications co-éditées avec le Coorace (1992), le CNLRQ, la FNARS...

(4) « Projet 500 ».

(5) La tendance à la baisse du chômage global ne coïncidant pas, faute de politiques volontaristes, avec un recul homologue pour ceux dont l'emploi s'est le plus éloigné. Lire par exemple **D. Clerc**, « Regard sur les évolutions de l'emploi et de la pauvreté en France », *Economie & Humanisme* n° 377, juin 2006.

(6) La précarité d'un nombre de plus en plus grand de contrats de travail est le premier obstacle à l'existence de collectifs de travail chaleureux ; mais la tendance à la dissociation est également inscrite dans l'évolution des types de management, alors même que la tertiarisation des emplois recouvre une exigence de plus grande polyvalence et de capacité de dialogue.

(7) Le « décrochage » – contesté par certains – de certains droits de base (revenu et retraite minimum, couverture santé) par rapport au statut de travailleur cotisant, concrétisés par des lois récentes, s'avère à double tranchant : s'il remet en quelque sorte l'emploi à sa place, il devient aussi un alibi pour justifier l'exclusion du droit à travailler d'un certain nombre de citoyens.